

Greffé
du Tribunal de Commerce de
Angoulême
Palais de Justice
- BP 215 -
16007 ANGOULEME CEDEX
Tél. 0 891 01 11 11

**CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE**

Concernant :

Sté A2I INFORMATIQUE
86 avenue Maryse Bastié
z i n 3
BP 5
16340 L ISLE D ESPAGNAC

Dépôt effectué par :

Sté BRIOLE Avocats
12 avenue du Général de Gaulle
BP 204
16007 ANGOULEME

Numéro RCS : Angoulême B 352 831 838

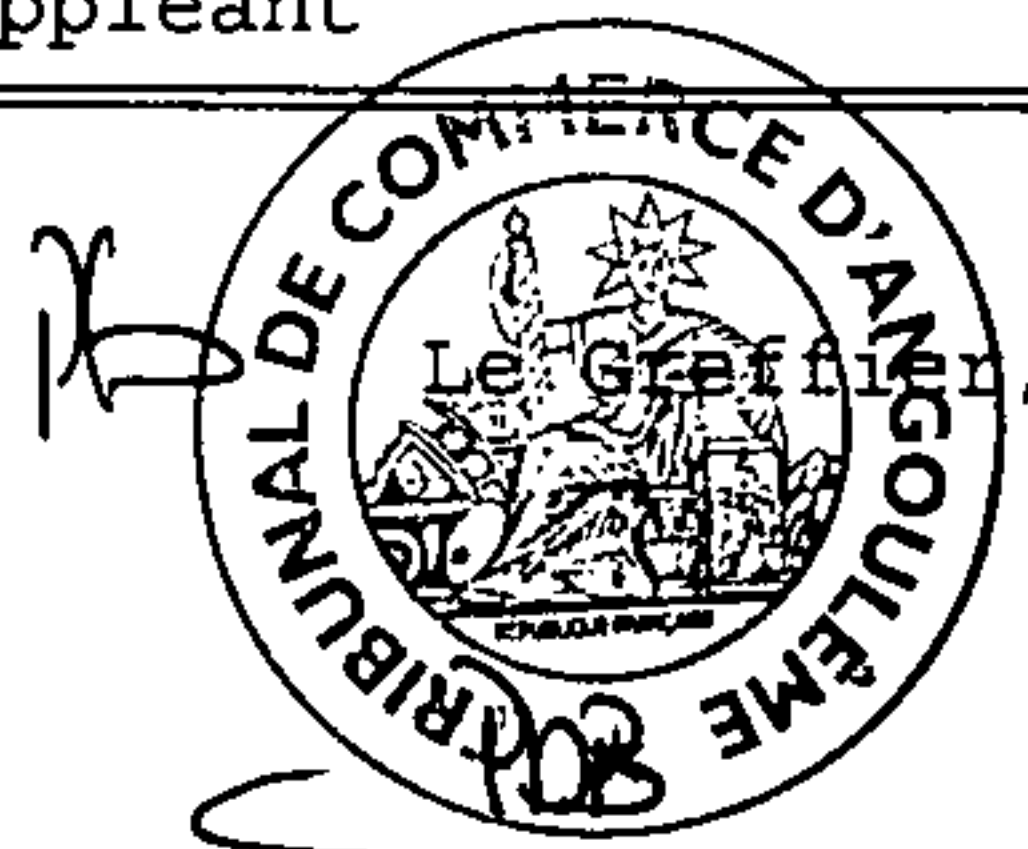
<150/1989B00418>

Pièces déposées le 06/11/2008

Numéro : 8002419

Extrait du procès-verbal du 22/09/2008

- Renouvellement de mandat de Commissaire aux comptes
 - Changement de Commissaire aux comptes
- Renouvellement commissaire aux comptes titulaire
Changement commissaire aux comptes suppléant



A2I INFORMATIQUE
Société par Actions Simplifiée au capital de 609 264 Euros
Siège social : ZAC Les Montagnes – BP 5 - 16430 CHAMPNIERS
352 831 838 RCS ANGOULEME

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 22 SEPTEMBRE 2008

Le 22 Septembre 2008, à 17 heures,

Au siège social, ZAC Les Montagnes – BP 5 – 16430 CHAMPNIERS,

Monsieur Philippe MARY,

.....
**Et en sa qualité de représentant, en tant que gérant, de la Société « N V L »,
Société à responsabilité limitée au capital de 250 000 Euros, ayant son siège social à
la ZAC Les Montagnes – BP 5 – 16430 CHAMPNIERS (445 136 674 RCS
ANGOULEME), associée unique de la Société « A2I INFORMATIQUE »,**

.....
A pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour ci-après :

.....
- Renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes.

QUATRIEME DECISION

Le représentant de l'associée unique, constatant que les mandats des Commissaires aux comptes viennent à expiration ce jour, décide :

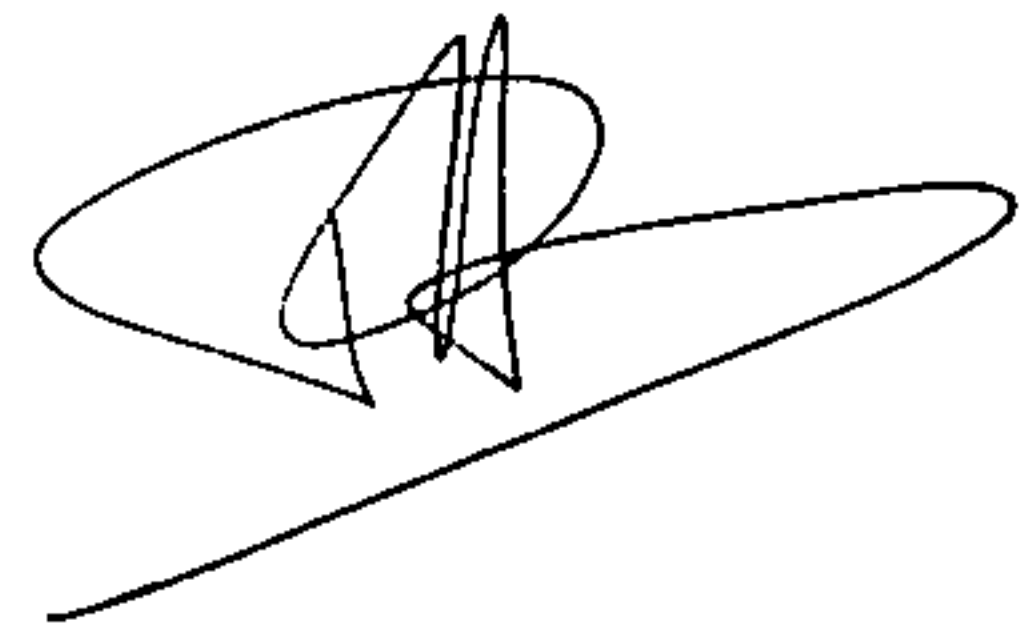
- de renouveler pour une durée de six exercices le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de Monsieur Jean-Michel LABROUSSE ;

- de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Alain RACLET et de nommer en remplacement, pour une durée de six exercices, Monsieur Michel DAMPERAT domicilié à ZE La Croix Blanche – Route du Peux – BP 9 – 16800 SOYAUX.

Le représentant de l'associée unique confère en conséquence tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, dépôt et autres qu'il appartiendra, consécutives au changement de Commissaire aux comptes suppléant.

Monsieur Jean-Michel LABROUSSE, présent, déclare accepter le renouvellement de son mandat ; Monsieur Michel DAMPERAT a fait connaître à l'avance qu'il acceptait la mission ainsi confiée et que rien ne s'opposait à ladite acceptation.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par Monsieur Philippe MARY, en sa qualité de représentant de l'associée unique.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a long horizontal stroke extending to the right.